

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.



BIOCORP annonce le succès de son augmentation de capital par placement privé d'un montant de 1 M€

Issoire, le 7 mars 2019, à 7h30 CET – BIOCORP (FR0012788065 – ALCOR / Éligible PEA PME) (la "Société"), société française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et de systèmes d'administration de médicaments injectés, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital par placement privé réalisée auprès d'investisseurs qualifiés.

BIOCORP a placé 113.635 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,05 €, au prix unitaire de 8,80 €, prime d'émission incluse, pour un montant de 999.988 € et représentant 2,74% du capital social de la Société post opération.

Parallèlement à cette augmentation de capital, BIOCORP a procédé à une émission d'obligations convertibles en actions, pour un montant total de 1 M€, dans le cadre d'un contrat conclu le 6 mars 2019 avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital. Pour plus d'informations, se référer au communiqué de presse en date du 6 mars 2019.

Les fonds levés dans le cadre de cette augmentation de capital et de l'émission d'obligations convertibles, à savoir 2 millions d'euros devraient permettre à BIOCORP de :

- Financer les outillages industriels d'injection du Newguard™
- Financer les outillages industriels du Mallya™
- Financer les validations réglementaires et le lancement commercial de ces nouveaux produits
- Poursuivre les développements R&D des futurs produits

Au 31 décembre 2018, le niveau de trésorerie disponible de la Société s'élevait à 1.341 K€. Forte de ses ressources financières à fin février, de ces opérations et compte-tenu de ses prévisions, la Société estime avoir les moyens de financer le déploiement de sa stratégie jusqu'à décembre 2019.

Jacques Gardette, Président Directeur Général et fondateur de BIOCORP, a déclaré à cette occasion : *" En 2018, nous avons fait le choix stratégique de donner la priorité aux dispositifs Newguard™ et Mallya™. Les discussions sur Newguard™ avec les acteurs du marché s'accélérent, et nous sommes aujourd'hui proches du marquage CE de Mallya™ en tant que dispositif médical de classe IIb. Les partenariats conclus ces derniers mois nous amènent à préparer une mise sur le marché européen de notre dispositif connecté d'ici l'été. Cette levée de fonds nous permettra de mener à bien les investissements nécessaires en amont du lancement de ces produits. Mais nous l'avons décidée dans le respect de nos actionnaires historiques. Nous avons ainsi sécurisé cette levée de 2 M€ à hauteur de 1M€ non dilutifs et 1 M€ dilutifs et nous visons à préserver cette stratégie pour finaliser les besoins de financement futurs."*

Cette augmentation de capital a été mise en œuvre par décision du Conseil d'administration en date du 5 mars 2019 et du Président Directeur Général en date du 6 mars 2019, conformément à la délégation qui avait été octroyée par la 10^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2018. Elle a été réalisée à un prix représentant une prime de 12,80% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action de BIOCORP sur le marché Euronext Growth Paris, au cours des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission

L'augmentation de capital est effectuée par émission de 113.635 actions nouvelles ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé. Le règlement-livraison des actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital et leur admission sur le marché

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

Euronext Growth Paris est prévu le 11 mars 2019. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN FR0012788065 – ALCOR.

Avant la réalisation de l'augmentation de capital, la répartition du capital de BIOCORP était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0,01 %	400	0,01 %
BIO JAG	1.998.800	49,56 %	3.997.600	66,23 %
Famille Jacques GARDETTE	1.000	0,02 %	2.000	0,03 %
Actions auto détenues	17.295	0,43 %	17.295	0,29 %
Flottant	2.016.058	49,98 %	2.018.693	33,44 %
Total	4.033.353	100 %	6.035.988	100 %

Le capital social de BIOCORP sera composé de 4.146.988 actions à l'issue du règlement-livraison. Il est rappelé que des fonds gérés par Vatel Capital, qui n'est pas un actionnaire de référence de la Société ni un membre des organes de direction ou d'administration, ont souscrit 284.091 actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée le 25 juin 2018. Vatel Capital, via des fonds, a également souscrit 113.635 actions nouvelles lors de la présente augmentation de capital.

A la suite de cette augmentation de capital et sur la base des informations à la disposition de BIOCORP, la répartition du capital de BIOCORP est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions ⁽¹⁾	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0,01 %	400	0,01 %
BIO JAG	1.998.800	48,20 %	3.997.600	65,00 %
Famille Jacques GARDETTE	1.000	0,02 %	2.000	0,03 %
Actions auto détenues	17.295	0,42 %	17.295	0,28 %
Flottant	2.129.693	51,35 %	2.132.328	34,68 %
Total	4.146.988	100 %	6.149.623	100 %

⁽¹⁾ Les obligations convertibles émises le 5 mars 2019 n'ayant pas vocation à être converties, il n'est pas tenu compte ici des actions issues de leur éventuelle conversion.

À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de BIOCORP préalablement à l'émission sera portée à 0,97%.

Le placement a été dirigé par Mainfirst Bank AG en tant que Chef de File et Teneur de Livre. BIOCORP était accompagnée par Fieldfisher sur les aspects juridiques de l'opération.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des actions de BIOCORP dans le cadre de cette augmentation de capital par placement privé n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers. Des

Ce communiqué ne doit pas être diffusé, publié ou distribué, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, aux États-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie. Ce communiqué ne constitue pas une offre et est uniquement fourni à titre informatif.

informations détaillées concernant BIOCORP, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent, ainsi que les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de BIOCORP, sur son site internet (www.biocorpsys.com).

À PROPOS DE BIOCORP

Créée en 2004 à Issoire (près de Clermont-Ferrand), BIOCORP est une société française, **labélisée BPI** 'Entreprise innovante' et spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et de systèmes d'administration de médicaments innovants. Avec plus de vingt ans d'expérience, plus de 30M d'unités produites chaque année et 12 familles de brevets, BIOCORP est un acteur reconnu du secteur au cœur de l'évolution des systèmes de délivrance avec des solutions qui répondent aux nouveaux besoins des patients. Aujourd'hui, BIOCORP continue à innover sur la plasturgie médicale, son métier d'origine, à produire et à commercialiser des dispositifs traditionnels (alternatives à la capsule d'aluminium, systèmes de reconstitution flacon-seringue) générateurs d'un chiffre d'affaires récurrent. Sa solide expertise et sa capacité d'innovation lui ont aussi permis de développer une gamme de produits connectés, avec notamment Mallya™, capteur intelligent qui transforme les stylos injecteurs classiques, jetables ou réutilisables, en dispositifs connectés et communicants. Grâce à une technologie de pointe et une fiabilité à 100% du suivi des doses injectées, Mallya™ est à ce jour le dispositif de ce type le plus abouti prêt à être lancé sur le marché. La société compte 45 collaborateurs.

BIOCORP est cotée sur Euronext Growth Paris depuis juillet 2015 (FR0012788065 – ALCOR).

Plus d'infos sur www.biocorpsys.com

Suivez-nous sur Twitter [@BIOCORPSystems](https://twitter.com/BIOCORPSystems)

Contacts BIOCORP

Jacques Gardette
Président Directeur Général
investisseurs@biocorp.fr

Éric Dessertenne
Directeur Général Délégué

Sylvaine Dessard
Directrice Marketing & Communication
rp@biocorp.fr
+ 33 (0)6 88 69 72 85

Contacts Mainfirst Bank AG

Cédric Danon
cedric.danon@mainfirst.com
+ 33 (1) 7098 3955



ALCOR
LISTED
EURONEXT

Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions BIOCORP aux États-Unis.